

Afin d'enregistrer votre résidence en Roumanie en tant qu'étudiant, vous devez nous fournir un document prouvant l'inscription dans un établissement d'enseignement agréé. Les documents que vous pouvez fournir sont:

- Certificat délivré par l'établissement d'enseignement;
- Carte d'étudiant ou bulletin scolaire, endossé;
- Tout autre document délivré par l'établissement d'enseignement ou les autorités compétentes.